



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**SEANCE DU 7 MAI 2024**

**DELIBERATION N° 2024-043**

**Objet : Demande d'accréditation du Département Pharmacie à Université Côte d'Azur.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**Vu** Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié par le décret n°2023-1310 du 27 décembre 2023 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'avis favorable du Conseil académique du 7 mars 2024 ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens ;

**Approuve** la demande d'accréditation du Département Pharmacie à Université Côte d'Azur telle qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 7 mai 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2024-043**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

## DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DEPARTEMENT PHARMACIE AU SEIN D'UNIVERSITE COTE D'AZUR

### I – UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Université Côte d'Azur a été créée en janvier 2020 avec un statut d'Université expérimentale. Elle est lauréate du label national majeur d'initiative d'excellence "IDEX" qui la positionne parmi les 9 universités françaises "IDEX" intensives en recherche et à fort rayonnement international.

Structurée en composantes internes novatrices dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Université Côte d'Azur (UniCA) dispose actuellement de l'ensemble des disciplines en santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Kinésithérapie, Orthophonie, à l'exception de la Pharmacie.

A ce jour, à la demande des professionnels de santé, des différentes institutions et structures, **Université Côte d'Azur demande la création d'un Département Pharmacie qui sera intégré à l'UFR Santé en cours d'élaboration.**

L'UFR de médecine est en cours de restructuration en **UFR de santé** au sein d'UniCA afin d'accueillir le département de Pharmacie. L'UFR a déjà une organisation avec des départements (Médecine générale, Sciences Paramédicales (IADE, IBODE, IPA) et doit également accueillir le département de Maïeutique (*LOI n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme*).

L'ensemble des départements qui partagent déjà la structure administrative, des enseignements communs, des formations à la recherche auront des liens fonctionnels plus importants notamment sur les aspects pluri et interprofessionnels.

## **II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

S'appuyant sur l'expérience acquise au cours de ces 50 dernières années depuis la création de l'UFR Médecine et du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) à Nice, et dans la continuité du fort partenariat développé au sein des différentes disciplines en santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Kinésithérapie, Orthophonie) au sein d'UniCA, **Université Côte d'Azur propose la création d'un Département Pharmacie qui sera intégré à l'UFR de Santé en cours d'élaboration.**

L'objectif identifié est d'assurer, dans un 1<sup>er</sup> temps :

- Les enseignements du module Pharmacie au niveau du 2<sup>ème</sup> semestre de la LAS pré existante à partir de l'année universitaire 2024-2025 ;
- Les enseignements de la 2<sup>ème</sup> année en 2025-2026 ;
- Les enseignements de la 3<sup>ème</sup> année en 2026-2027 et ainsi de suite.

L'objectif final est :

- La mise en œuvre de l'ensemble du Diplôme d'Etat en pharmacie et des différents DES (Pharmacie hospitalière, Biologie médicale et modifications éventuelles) ;
- La formation des préparateurs en pharmacie ;
- La formation continue des pharmaciens.

La demande d'accréditation (dans un 1<sup>er</sup> temps du 1<sup>er</sup> cycle) est déposée avec de nombreux soutiens, constituant un réseau de partenariat pré existant couvrant l'ensemble des filières pharmaceutiques (*cf § XII*). Le cursus pharmaceutique proposé s'appuiera notamment sur l'UFR Médecine afin de proposer des enseignements pluriprofessionnels conformément à son programme pédagogique.

Les équipes pharmaceutiques du CHU de Nice seront également investies dans l'enseignement, étant déjà chargées de cours par ailleurs.

De forts liens professionnels existent déjà sur le volet hospitalier au sein du Groupement hospitalier de territoire 06 (GHT 06) via la Fédération pharmaceutique ainsi qu'avec le réseau des Pharmaciens, maîtres de stage et syndicats officinaux.

La constitution du dossier a été faite en collaboration avec des représentants des étudiants (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France – ANEPF et la Fédération des Associations Générales Etudiantes 06 – FACE 06).

**Sur le plan administratif**, le Département Pharmacie sera intégré au sein de **l'UFR de santé** de l'UniCA au même titre que les départements de médecine, sciences paramédicales, maïeutique...

**Sur le plan bâtiminaire**, le Département Pharmacie partagera les espaces créés dans le futur **Campus Santé d'Université Côte d'Azur**. En attendant sa construction, des espaces ont été clairement identifiés sur les sites occupés par l'UFR Médecine.

**L'organisation** du Département Pharmacie se fera en 2 temps :

Dans un 1<sup>er</sup> temps, l'organisation se fera en gestion de projet en s'appuyant sur un **Comité de pilotage** et un **Comité Pédagogique** déjà identifiés (cf § VII).

**La coordination** du Département Pharmacie sera dans 1<sup>er</sup> temps confiée au Dr Rémy COLLOMP, PharmD, PhD, Chef de pôle au CHU de Nice et fortement engagé dans l'enseignement (Faculté, DU, Master..). Cette coordination pourra dans un second temps être revue avec les recrutements universitaires prévus.

Une fois l'équipe pédagogique complète constituée, l'organisation générale et ces 2 comités évolueront afin d'assurer :

- Une **gouvernance du Département Pharmacie** via un **Conseil de Département** ;
- Une **gouvernance du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)** via un **Conseil pédagogique DFGSP** constitué d'un responsable du DFG, des responsables d'années, d'un comité pédagogique et d'un comité de perfectionnement.

Ces différents acteurs sont en charge de :

- Réunir les équipes pédagogiques, constituées de responsables des UE ;
- Mettre en place avec les gestionnaires administratifs l'emploi du temps et le suivi des étudiants ;
- Assurer le suivi des formations tant sur le plan administratif que sur le plan pédagogique (en particulier les liens entre la première et la deuxième année de formation).

### **III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / PROJET PEDAGOGIQUE**

#### **III.1. Justification de la demande**

La **légitimité** de la création d'un Département Pharmacie au sein d'Université Côte d'Azur repose sur plusieurs axes :

##### **Une réflexion structurée, largement collaborative**

La réflexion structurée sur l'opportunité de création d'un Département Pharmacie sur Nice date de 2020 pour aboutir en 2023 à ce dossier de demande d'accréditation. Elle regroupe une vision collaborative universitaire et professionnelle (officine et hospitalière).

La volonté en 2023 de création d'un Département Pharmacie au sein du prochain Campus Santé de Nice s'inscrit dans un projet ambitieux global de renforcement et de regroupement stratégique de l'ensemble des disciplines de santé.

L'objectif premier est d'accroître les **synergies** en enseignement et recherche entre les différentes disciplines concernées pour répondre aux grands enjeux sociétaux et sanitaires de demain.

Le second objectif porte sur l'**intégration** du futur Département Pharmacie au sein du territoire. En effet, le projet pharmaceutique permettra d'être en interaction forte avec l'ensemble des acteurs de l'Université Côte d'Azur et du territoire : les autres disciplines universitaires en santé, les unités de recherche académiques, les unités de recherche de Sophia Antipolis, les partenaires industriels pharmaceutiques et chimiques notamment start-up.

Le troisième objectif porte sur la volonté **d'innovation pédagogique** (cf § suivante)

##### **Des besoins en soins importants**

La population, et ses besoins de santé, sur le 06 est très **importante** (plus d'un million d'habitants) et correspond de manière plus large à un bassin d'offre de santé allant jusqu'au Var est et aux départements du haut pays (04-05).

Ainsi, actuellement Nice, 5<sup>ème</sup> ville de France, fait exception sur le territoire national étant la seule des 12 premières villes de France ne possédant pas de faculté de Pharmacie au sein d'Université Côte d'Azur, pourtant dotée de toutes les grandes formations médicales et paramédicales.

Au-delà de cette population importante en nombre, il existe étant donné la **situation géographique** particulière du 06, de fortes disparités entre le littoral regroupant les grosses collectivités (2/3 de la population) et l'arrière-pays, plus difficile d'accès.

Enfin, cette population a des besoins de soins particuliers avec une forte **proportion gériatrique**. En effet, la structure par âge de la population dans les Alpes- Maritimes se caractérise par une nette sous- représentation des tranches d'âge de moins de 45 ans, en particulier des moins de 30 ans et une sur- représentation des plus de 60 ans par rapport à la moyenne nationale. Par ailleurs, entre 2014 et 2019, la structure de la population a été marquée par la croissance du nombre de personnes âgées, notamment de 65 à 74 ans, et par le recul des populations jeunes, avec un indice de vieillissement de la population de 115 personnes âgées de 65 ans ou plus (contre 83 pour le national) pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

### **Une offre en professionnels de santé dont pharmaciens et préparateurs insuffisante**

On constate depuis plusieurs années au niveau régional (Provence Alpes Côte d'Azur – PACA) un **déficit structurel** en diplômés de Pharmacie pour répondre aux besoins des structures professionnelles, et plus spécifiquement des officines. Le renforcement en région des filières universitaires de formation en sciences pharmaceutiques s'avère donc une nécessité en réponse aux inégalités sociales et territoriales en santé observées localement, tout en contribuant au développement socio-économique des territoires et au support à l'innovation en santé et bien-être.

L'évolution du panorama de l'emploi des Pharmaciens révèle une situation très contrastée avec un département des Alpes-Maritimes subissant tout particulièrement les effets cumulatifs de deux tendances d'impact négatif :

- Un déficit chronique de la demande d'emploi sur des postes de titulaire ou adjoint d'officines, en ville comme en ruralité, ainsi que de biologistes au sein des laboratoires de biologie médicale ;
- Un vieillissement continu de la population des Pharmaciens compromettant les perspectives d'expansion, voire de reprise, de nombreuses officines du département.

Au final, de nombreux postes de Pharmaciens sont actuellement **non pourvus**, quelle que soit la filière (officine, hôpital, biologie). Le déficit en Pharmaciens d'officine, tant titulaires qu'adjoints, conduit à un taux de Pharmaciens par officine le plus faible de la région PACA et parmi les plus bas en France.

Cette difficulté se retrouve également en ce qui concerne les **préparateurs en Pharmacie**.

Une des explications clairement identifiée est liée à **l'éloignement de la Faculté de Pharmacie de Marseille**, formation la plus proche de notre site : impact financier, temps... contribuant à une baisse d'attractivité de la discipline auprès des futurs étudiants potentiels.

### **Un environnement favorable**

Actuellement, la première année des études de santé (LAS sur Nice) donne accès aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie auxquelles s'ajoute à Nice l'Orthophonie. Toutes ces filières sont enseignées à Université Cote d'Azur exceptée la Pharmacie ; les 40 étudiants en Pharmacie doivent poursuivre leur cursus à Marseille.

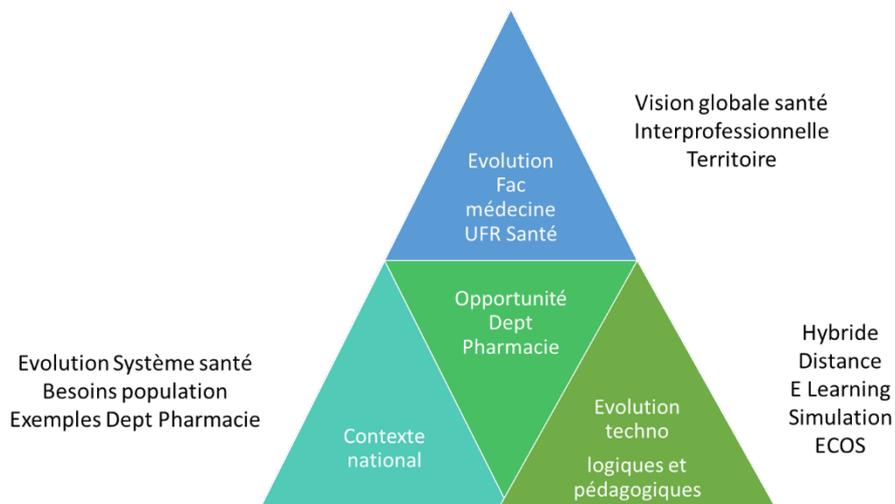
UniCA, Université **IDEX** est reconnue pour sa recherche dans les sciences du vivant et la santé avec un ranking 400-500 au classement de Shanghai 2023. La dynamique UniCA-CHU a permis d'obtenir un Institut Hospitalo Universitaire (IHU Respirera), 3 Fédérations Hospitalo Universitaires - FHU, et récemment un Entrepôt régional de données de santé qui sont autant d'atouts pour le développement d'une offre complète en santé. Ces différentes structures soutiennent le projet de création d'un Département Pharmacie.

Les possibilités d'enseignement hybride, les opportunités territoriales avec un CHU (Nice), un Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC Lacassagne) et un Groupement Hospitalier Territorial (GHT 06) dynamique, la technopole de Sophia-Antipolis, les biotech, l'Institut d'Intelligence Artificielle (3IA Sophia Antipolis) qui porte la thématique *santé*, l'Institut de Chimie de Nice qui comprend un pôle de chimie médicinale sont autant de ressources qui permettent d'envisager au sein de l'UFR Santé la création d'un Département Pharmacie et ses filières de 3<sup>ème</sup> cycle.

Le futur **Campus Santé** qui regroupera prochainement sur un même site toutes les filières enseignées dans UniCA offrent l'opportunité de mutualisation, optimisation, innovation, polyvalence en pédagogie et en recherche associant aux filières existantes une filière Pharmacie dynamique.  
L'ensemble constituera un véritable pôle d'innovation dans le domaine des sciences du vivant pour la région PACA-Est.

### Des opportunités temporelles

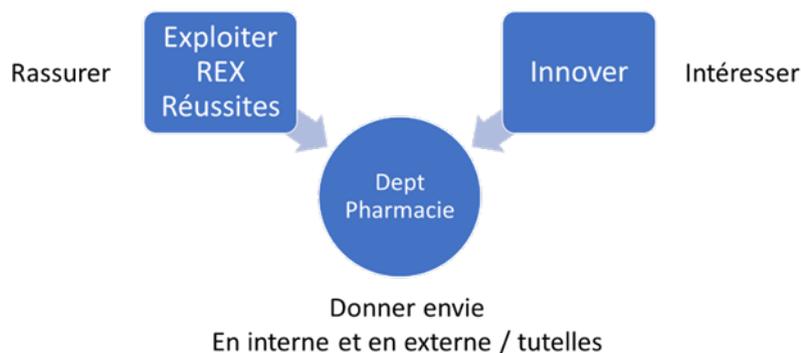
Le projet bénéficie de très bonnes opportunités temporelles :



L'approche retenue associe :

- Une exploitation des retours d'expérience et réussites observées récemment sur le plan **national** (approches territoriales, ouverture de facultés)
- Le retour d'expérience **territorial** – Nice et partenaires académiques
- De **réelles innovations** intégrant les évolutions pédagogiques et technologiques.

Elle vise ainsi à répondre aux attentes des étudiants et de la santé publique de demain.



### III.2. Projet pédagogique

Ce volet pédagogique a fait l'objet d'échanges avec les représentants de l'ANEPF.

Face aux évolutions importantes et rapides des missions confiées aux pharmaciens, quelle que soit la filière, la **pertinence** de la création d'un Département Pharmacie au sein d'Université Côte d'Azur via son projet pédagogique repose sur plusieurs axes :

#### Les objectifs pédagogiques

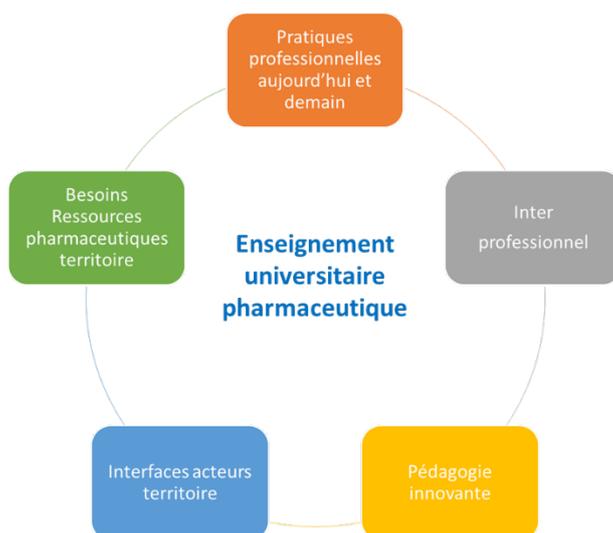
Le projet de Département Pharmacie vise à mettre en place un enseignement universitaire pharmaceutique :

- Adapté aux **pratiques professionnelles** (pharmaceutiques et plus largement de santé) de demain et basé sur une approche patient ;
- En large partie **interprofessionnel** ;
- Basé sur des **approches pédagogiques** innovantes, pragmatiques et professionnelles ;
- Adossé aux **activités de recherche et expertises** du territoire : chimie, intelligence artificielle et data science, santé environnementale, vieillissement, cancer, télésanté, recherche fondamentale et en sciences biologiques/pharmaceutiques ;
- Répondant aux **besoins en ressources pharmaceutiques** (Pharmaciens et préparateurs, hospitaliers, officinaux, biologistes, industriels) sur le territoire.

Concernant les activités de recherche, conformément aux axes stratégiques identifiés (cf ci-dessous), elles se dérouleront notamment en collaboration avec :

- **L'Unité de Recherche Clinique Côte d'Azur (UR2CA)** qui est labellisée INSERM et comporte déjà cinq équipes (cardiologie, neurologie/douleur, néphrologie, immunologie clinique) ;
- **L'Institut Hospitalo Universitaire (IHU) RespirERA** ciblant les pathologies respiratoires et au sein duquel l'équipe pharmaceutique du CHU de Nice collabore ;
- **L'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle (« 3IA ») de Sophia Antipolis** qui développe l'Intelligence artificielle en santé.

Ces collaborations permettront également les enseignements librement choisis de formation à la recherche. Les lettres de soutien correspondantes sont en annexe.



Ainsi, le projet pédagogique du Département Pharmacie se fonde sur une **démarche de blocs de compétences** avec notamment la volonté de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences en **Soins pharmaceutiques**. Ce concept, développé depuis de nombreuses années au Canada ou dans d'autres pays européens, est plus récent en France.

En 2021, en se basant sur les recommandations internationales, la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) les définit ainsi :

« Les Soins pharmaceutiques correspondent à l'ensemble des attentions reçues par le patient, résultant de sa relation avec le Pharmacien et son équipe. Ces attentions peuvent être préventives, curatives, palliatives et peuvent concerner les produits de santé et/ou les autres déterminants de santé du patient (contexte biomédical, psychologique et social). Les Soins pharmaceutiques sont prodigués en lien avec les autres professionnels de santé et, le cas échéant avec les aidants du patient. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie du patient. »

Les objectifs des Soins pharmaceutiques correspondent d'une part, à :

- **Une prise en charge pharmaceutique des patients « 6 P »** : personnalisée, préventive, prédictive et participative en cohérence avec la pertinence des soins et les parcours de soins ;
- La **responsabilité populationnelle** (territoire, vieillesse, pathologies chroniques).

### Les axes porteurs

Le Département Pharmacie Nice souhaite développer une identité forte autour de 2 piliers :

- L'approche **One Health**, et notamment la **santé environnementale** ;
- La **E Santé**, et notamment le **numérique, l'intelligence artificielle et les data sciences**.

Il s'agit de 2 thématiques avec :

- Des enjeux majeurs en santé ;
- Des domaines où les pharmaciens peuvent et doivent jouer un rôle important ;
- Pour lesquelles les équipes pharmaceutiques locales ont déjà de l'expérience et qui pourront bénéficier de l'expertise d'autres équipes d'UniCA déjà leaders dans ces domaines (3IA, IHU ...).

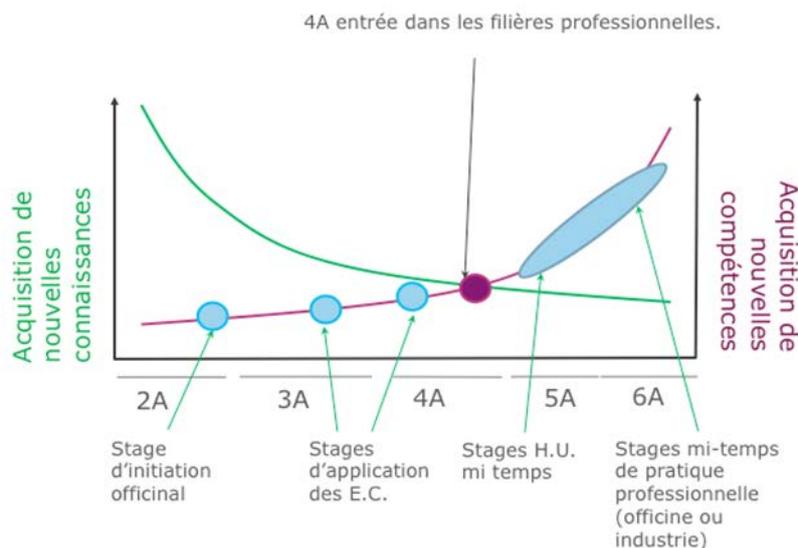
### La maquette pédagogique

La maquette pédagogique retenue, respectant les exigences de l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques, a été élaborée après étude de nombreuses maquettes d'autres facultés de pharmacie.

Le modèle retenu est celui de la maquette de la Faculté de Pharmacie de Lille, (dont nous remercions la collaboration), validée par ailleurs par le Ministère.

En effet, son **approche par bloc de compétences**, évolution en fonction des années, répartition cours magistraux et pratiques, pondération, correspond à nos objectifs pédagogiques.

*Articulation de l'acquisition des connaissances et des compétences (source Pr Damien CUNY, Faculté Pharmacie Lille)*



*Blocs de compétences (BCC) retenues pour le 1<sup>er</sup> cycle (correspondant également à la maquette lilloise validée)*

En 2<sup>ème</sup> année :

BCC1 : Maitriser les gestes fondamentaux pour les travaux pratiques, communiquer, connaître son futur enseignement professionnel

BCC2 : Maitriser les connaissances fondamentales dans le domaine de la biologie

BCC3 : Maitriser les connaissances fondamentales dans le domaine du médicament et des produits de santé

En 3<sup>ème</sup> année :

BCC4 : Appliquer les connaissances fondamentales dans le domaine des sciences biologiques

BCC5 : Appliquer les connaissances fondamentales dans le domaine du principe actif

BCC6 : Acquérir des compétences pour le contrôle qualité des produits de santé

BCC7 : Acquérir des connaissances et des compétences du milieu professionnel

BCC8 : Maitriser l'organisation et la gestion du circuit du médicament

BCC9 : Mettre en œuvre une démarche d'acteur de santé et apprendre à communiquer

### Les modalités

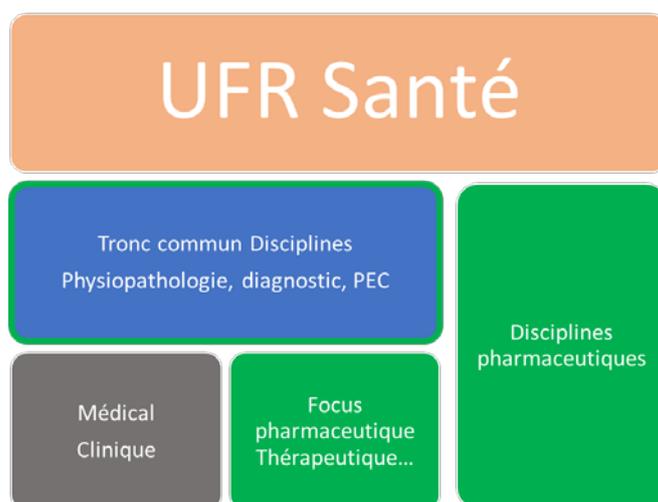
Les approches pédagogiques envisagées seront **hybrides** et prioriseront la **pratique professionnelle**. Elles associeront cours présentiels, e-learning, séances de simulation, Examens Pharmaceutiques à Objectif Standardisé -EPOS.

(NB : Il s'agit de la transposition des Examens Cliniques à Objectifs Standardisé – ECOS- pour lesquels l'UFR de Médecine de Nice a développé une expertise).

Un des objectifs afin de préparer au mieux les pratiques de demain, impérativement **interprofessionnelles** quelle que soit la filière, est de réunir dès la formation initiale les étudiants de pharmacie avec les autres étudiants en santé, et notamment médecine.

Les matières émergeant également dans le programme universitaire de médecine seront traitées par les mêmes enseignants, et une majorité de cours **délivrés de manière conjointe avec les étudiants de médecine notamment**. Par exemple, sous forme de troncs communs concernant la physiopathologie, les principes de diagnostic et de prise en charge, puis des troncs spécifiques approfondissant le volet thérapeutique pour les étudiants de Pharmacie.

Au-delà de la mutualisation des ressources pédagogiques, le principal objectif est de **créer, dès la formation initiale, des liens forts et synergiques interprofessionnels**, fondamentaux dans la prise en charge globale actuelle et future du patient via les approches parcours, Communautés professionnelles territoires de santé - CPTS...



Cette approche interprofessionnelle sera menée aussi avec le Centre de formation des préparateurs en pharmacie dans le cadre de la mise en œuvre du DEUST.

Les matières émergeant spécifiquement dans le programme universitaire de Pharmacie seront traitées par des enseignants d'UniCA ou recrutés spécifiquement, renforcés par des Pharmaciens chargés d'enseignements locaux.

Le recrutement nécessaire afin d'amorcer le projet est estimé actuellement à **5 ETP d'enseignements-chercheurs titulaires**.

Dans le futur, des réflexions complémentaires pourront être également menées sur :

- Construire un parcours aboutissant à un double diplôme Pharmacien / Ingénieur ;
- Intégrer la dimension des relations internationales et les dynamiques à installer en lien avec le territoire (proximité Italie - Méditerranée...).

#### **IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE**

Il est prévu de partir initialement lors du lancement de la 2<sup>ème</sup> année (en 2025-2026) avec le numérus actuel, soit **40** étudiants issus de la 1<sup>ère</sup> année (LAS) réalisée sur Nice.

L'objectif est ensuite d'augmenter progressivement ce nombre afin d'attendre **70** étudiants par promotion en 2030.

On constate que le numérus pour Nice est jusqu'alors inférieur à celui de villes comme Amiens, Poitiers, Besançon ou Limoges. Ainsi, le quota en Pharmacie réservé aux étudiants des Alpes-Maritimes est insuffisant pour combler le déficit courant en Pharmaciens d'officine tout en assurant au fil des ans le renouvellement des Pharmaciens maralpins partant en retraite. Dans ce contexte de pénurie de candidats, il semble difficile par ailleurs d'envisager le développement de nouvelles activités industrielles et/ou de recherche au sein des nombreuses structures présentes sur le territoire (*cf § Partenariat Industrie – recherche*).

L'insuffisance du quota alloué au département des Alpes-Maritimes se trouve aggravée par le pourcentage élevé d'étudiants maralpins qui choisissent de débiter finalement leur carrière sur le territoire de leurs études et non sur leur territoire natal, en dépit d'une rémunération salariale plus élevée que dans le reste de la région PACA. Cette situation conduit dans le département des Alpes-Maritimes, et dès le deuxième cycle, par des offres de stages des officines maralpines majoritairement et récurremment insatisfaites.

#### **V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION**

##### **V.1. Financiers :**

Le tarif de la formation est fixé par arrêté.

Dans un second temps, des recettes financières supplémentaires pourront être apportées par la formation des préparateurs en Pharmacie basée sur Nice.

En concertation avec le ministère et sur la base des postes alloués, un redéploiement de postes d'enseignements-chercheurs au sein d'UniCA sera mis en place pour pouvoir les besoins en enseignements et articuler les besoins recherche à l'interface des disciplines chimie, biologie et informatique dans différents laboratoires d'accueil du site pour promouvoir la pluridisciplinarité marqueur fort de l'établissement. Une chaire 3IA pourra être envisagée pour renforcer l'axe E-santé.

## **V.2. Humains :**

Le Dr Rémy COLLOMP, PhD, Chef de Pôle du CHU de Nice, sera mis à disposition partielle de son temps hospitalier sur cette mission. Il coordonnera le projet conjointement avec les comités de pilotage et pédagogique décrits ci-après.

La gestion administrative des dossiers et des étudiants, du suivi des candidatures et des étudiants, de la gestion des rémunérations des enseignants et de la gestion des calendriers (cours, salles, jury, etc) sera gérée initialement par les équipes administratives de l'UFR Médecine qui seront renforcées d'un ou deux ETP sur fond UniCA.

Une création de 5 postes d'enseignants-chercheurs titulaires, dont hospitaliers, est demandée dans le cadre de ce projet de création. En attendant l'arrivée et la formation locale de titulaires, des supports de Professeurs et Maitres de conférence associés seront demandés.

Avec l'accord du Doyen de l'UFR Médecine d'Université Côte d'Azur, et des autres composantes, les enseignants et enseignants-chercheurs de différentes disciplines (en particulier santé publique, médecine générale, bactériologie, virologie, parasitologie, bio-informatique, biochimie, chimie, éthique, droit, ...) participeront aux enseignements pharmaceutiques. Ces disciplines sont fortement représentées dans UniCA. Avec l'accord du Directeur Général du CHU de Nice, les pharmaciens hospitaliers du CHU de Nice pourront participer à l'enseignement.

## **V.3.Locaux :**

Il est prévu l'ouverture du Campus Santé sur le site de St Jean d'Angely en 2028. Les besoins du Département Pharmacie (en cohérence avec 70 étudiants) ont déjà été intégrés au cahier des charges.

Dans l'attente de l'ouverture de ce Campus Santé :

- Les cours magistraux et travaux dirigés seront répartis au sein de la structure de l'UFR Médecine de Nice, site Pasteur ;
- Les travaux pratiques seront répartis entre l'EUR Spectrum – département de chimie en ce qui concerne les TP de Chimie, le Centre méditerranéen de médecine moléculaire -C3M pour les TP de Biologie – Virologie – Parasitologie et le Centre de formation Préparateurs en Pharmacie pour la Galénique ;
- Les séances de simulation seront réalisées au sein du centre de simulation de l'UFR Médecine et du Centre de recherche clinique du CHU de Nice équipé de matériel audiovisuel et déjà utilisé comme centre de simulation *in situ* par l'équipe pharmaceutique du CHU de Nice.

## **VI - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION**

En attendant la constitution complète de l'équipe pédagogique du Département Pharmacie, la coordination est sous la responsabilité du Dr Rémy COLLOMP, PhD, Chef du pôle Pharmacie du CHU de Nice.

Cette coordination s'appuiera notamment sur les comités de pilotage et pédagogique décrits ci-dessous.

## **VII - PRESENTATION DE L'EQUIPE DE PILOTAGE**

Comme indiqué précédemment, dans un 1<sup>er</sup> temps, l'organisation se fera en gestion de projet en s'appuyant sur un **Comité de pilotage** et un **Comité Pédagogique** déjà identifiés qui évolueront ensuite respectivement en **Conseil de Département** et **Conseil pédagogique du DFGSP**.

### **VII.1. Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage initial du Département Pharmacie est composé de :

- Dr Rémy COLLOMP, Pharmacien hospitalier, Chef du pôle Pharmacie du CHU de Nice
- Dr Raphael GIGLIOTTI, Pharmacien officinal, Secrétaire général URPS Pharmacien PACA
- Dr Thibaud LAVRUT, Pharmacien Pharmacologue, Chef du Pôle Biologie, CHU de Nice
- Pr Jean DELLAMONICA, Doyen de la Faculté de Médecine
- Pr Stéphane AZOULAY, Vice-Président Formation d'Université Côte d'Azur
- Mme Isabelle CALLEA, Directrice administrative des services UFR Médecine, responsable campus Pasteur
- Le Président ou son représentant de la Fédération des Associations Générales Etudiantes 06 – FACE 06

La coordination du Comité de Pilotage sera dans 1<sup>er</sup> temps confiée au Dr Rémy COLLOMP, PharmD, PhD, Chef de pôle au CHU de Nice et fortement engagé dans l'enseignement (Faculté, DU, Master..). Cette coordination pourra dans un second temps être revue avec les recrutements universitaires prévus.

Le Comité de pilotage (puis Conseil de Département) se réunira initialement lors du lancement mensuellement puis de manière plus espacée.

Les comptes rendus de réunion sont adressés à tous les membres du comité pédagogique qui seront invités à commenter et compléter en fonction de leurs expertises.

### **VII.2. Comité pédagogique**

Le Comité pédagogique initial du Département Pharmacie est composé de :

- Dr Rémy COLLOMP, PhD, Pharmacien hospitalier, Chef du pôle Pharmacie du CHU de Nice
- Dr Fabian FOSSEY, Pharmacien officinal, Vice-président du collège des maîtres de stage de la faculté de Pharmacie de Marseille
- Dr Emmanuel CHAMOREY, PhD, HDR, Pharmacien au Centre Antoine Lacassagne
- Dr Alexandre DESTERE, PhD, Assistant Hospitalo universitaire, pôle Biologie du CHU de Nice
- Pr Jean Paul FOURNIER, Médecin, Responsable du Département Pédagogique et – co responsable du Centre de Simulation, Faculté de Médecine
- Un représentant du service de la scolarité en charge du DFGSP
- Un représentant de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France – ANEPF
- Un représentant étudiant suivant la formation

Ce comité sera renforcé après les recrutements universitaires prévus.

Le comité pédagogique (puis Conseil pédagogique du DFGSP) se réunira au minimum deux fois par an et permettra de prendre les décisions sur l'organisation de l'enseignement et la prise en compte des remarques des étudiants pour l'adaptation de l'offre pédagogique en continu. Il sera en charge également de l'évaluation des enseignements par blocs de compétences au niveau de l'année et pour l'ensemble de la DFGSP. Le comité pédagogique prend connaissance des résultats du jury pour le passage en 3<sup>ème</sup> année et en tient compte pour l'organisation de l'enseignement l'année suivante.

## **VIII – PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

L'équipe enseignante sera composée de :

- Enseignants-chercheurs universitaires, dont hospitaliers, à recruter en externe et/ou en interne ;
- Enseignants-chercheurs universitaires, dont hospitaliers, rattachés à d'autres Facultés de Pharmacie. Les contacts sont en cours et dépendront également des recrutements qui seront réalisés ;
- Enseignants pharmaciens, non universitaires mais déjà chargés de cours à la Faculté de Pharmacie de Marseille ou à la Faculté de Médecine de Nice ;
- Enseignants-chercheurs médecins universitaires de la Faculté de Médecine de Nice en ce qui concerne les matières pour lesquelles un tronc commun pharmacie – médecine est prévu.

La liste des enseignants préidentifiés figure en annexe.

## **IX - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

Ce volet pédagogique a fait l'objet d'échanges avec les représentants de l'ANEPF.

### **Cours magistraux, enseignements dirigés et travaux pratiques**

Après études des différentes maquettes disponibles, l'organisation des enseignements s'est basée sur la maquette validée de la Faculté de Pharmacie de Lille, avec quelques ajustements en termes de volumes horaires.

Par ailleurs, pour les matières adaptées, l'enseignement se basera également sur des séances de simulation. NB : L'équipe pharmaceutique hospitalière du CHU de Nice dispose d'une expertise théorique et pratique dans ce domaine.

### **Mutualisation des enseignements**

Comme indiqué précédemment, des mutualisations avec les enseignements dispensés par l'UFR de Médecine auront lieu pour les matières correspondantes.

Des mutualisations d'enseignement avec d'autres Facultés de pharmacie pourront également être déployées afin de bénéficier de leur expertise particulière.

### **Stages**

Les **stages pratiques** seront organisés au sein :

- Des différents établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) ;
- Des officines avec le soutien du Collège des maitres de stage (64 maitres de stage sur le 06) et de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens (URPS) ;
- Des laboratoires de biologie du territoire ;
- Des structures en industrie et recherche (*cf § partenariat*) ;
- Des structures d'accueil au sein d'UNICA.

Les maitres de stage qui accueilleront les étudiants seront sollicités afin d'évaluer les stages et pour participer par exemple aux formations EPOS (Examens Pharmaceutiques à Objectifs Structurés) qui seront mis en place. Cette évaluation par le terrain professionnel fait partie intégrante de la stratégie d'évaluation qui associe les dimensions académiques et professionnelles.

Des **chaires industrielles** (domaines pressentis Intelligence artificielle / Data Science et Santé Environnementale) renforceront dans un second temps le dispositif global de formation. Elles seront portées par des Pharmaciens, mais leur enseignement restera dans l'approche interprofessionnelle citée précédemment.

## **X - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR**

### **(accompagnement des étudiants)**

Ce volet accompagnement des étudiants a fait l'objet d'échanges avec les représentants de l'ANEPP et de la Fédération des Associations Générales Etudiantes 06 – FACE 06.

#### **Mise en place des enseignements librement choisis (ELC)**

En début d'année, les ELC font l'objet d'une présentation par chaque responsable d'enseignement qui expose les objectifs pédagogiques et le contenu des enseignements.

Les ELC qui seront en seconde année ont pour objectif de présenter aux étudiants d'autres domaines scientifiques, complémentaires de ceux qu'ils travaillent au sein du tronc commun et permettant de développer différentes compétences additionnelles. Initialement, 5 ELC sont proposés, en cohérence avec les axes retenus par le Département Pharmacie : Outils mathématiques pour les disciplines pharmaceutiques, Santé environnement, Recherche, Tutorat et Ingénierie.

Les ELC de 3A ont pour objectifs d'accompagner les étudiants dans le choix de leur future filière professionnelle et s'intégreront dans le dispositif POP (Projet d'Orientation Professionnelle) : Officine, Industriel, Internat, Recherche et Droit.

#### **Règlement des études**

Un livret présentant le règlement des études pharmaceutiques au sein du Département Pharmacie de Nice sera remis aux étudiants en début d'année universitaire.

#### **Référent pédagogique**

Chaque étudiant bénéficiera d'un référent pédagogique issu de l'équipe pédagogique.

Un bilan de positionnement est prévu au décours de chaque semestre à partir de la 2<sup>ème</sup> année.

Ces rendez-vous pédagogiques serviront éventuellement à réajuster l'enseignement et à favoriser le bon déroulé du projet d'orientation professionnel.

Au niveau des stages, les parcours sont co-construits entre l'étudiant et son responsable de suivi pédagogique, en lien avec le projet professionnel.

#### **Aide pédagogique – Foire aux questions**

Les enseignants et tuteurs étudiants seront sollicités afin de réaliser une foire aux questions (FAQ) largement accessible et prochainement disponible sous forme de tchatbot (travaux en cours).

#### **Tutorat étudiant**

UniCA et notamment l'UFR Médecine a développé une expertise en termes de tutorat entre étudiants.

Ce modèle sera utilisé au sein du Département Pharmacie afin de :

- Renforcer les liens sociaux entre les promotions
- Favoriser la mise en place partielle d'enseignement « par les pairs » (étudiants n+2 ou n+ 1 assurant des enseignements après formation et sous contrôle des enseignants).

Les étudiants bénéficieront d'un tutorat réalisé par les étudiants. Le tutorat est intégré aux maquettes et les étudiants tuteurs suivent un ELC spécifique qui intègre une formation et une valorisation de leur implication.

NB : Des tutorats étudiants en pharmacie – élèves préparateurs en pharmacie seront également proposés.

#### **Environnement étudiant**

Le futur Campus santé permettra d'offrir des locaux neufs et adaptés aux approches pédagogiques modernes et intégrant un centre de simulation ayant pris en compte les spécificités pharmaceutiques.

Au-delà de l'environnement physique, UniCA et l'UFR Médecine porte actuellement un projet d'accompagnement social visant le bien être et la bienveillance auprès des étudiants. Le département Pharmacie s'intègre totalement dans ce programme.

#### **Vie étudiante quotidienne**

Concernant le domaine extra universitaire, l'optimisation de la vie au quotidien des étudiants en pharmacie se fera en collaboration étroite avec la Direction de la Vie Universitaire de l'établissement et FACE06.

Le développement de la vie étudiante via l'engagement étudiant (vie associative, corporation, association humanitaire) sera notamment favorisé.

Des solutions d'aides au logement seront également étudiées, notamment durant les stages.

#### **Etudiants en difficulté**

La petite taille des promotions permettra un suivi personnalisé des étudiants en difficulté.

## **XI - DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS**

### **Evaluation des étudiants**

L'évaluation des différentes UE est décrite dans la maquette et le règlement des études.

### **Evaluation de la formation et des enseignements**

Les modalités d'évaluation de la formation reposent sur plusieurs indicateurs :

- A l'issu de chaque unité d'enseignement, une évaluation des enseignements sera proposée aux étudiants portant sur le contenu et la forme (qualité pédagogique de l'enseignant, format des cours). Un retour de plus de 75% est attendu sur ces évaluations.
- Une évaluation des stages sera également réalisée.
- Lors de chaque semestre, une rencontre entre les responsables de suivi pédagogique, les représentants élus des étudiants, les tuteurs étudiants et les étudiants permettra d'évaluer les conditions des études et les améliorations nécessaires
- Les maîtres de stage seront interrogés afin d'ajuster la formation aux objectifs pédagogiques et d'évaluer le niveau de réponse aux attentes, et de visualiser (pour le 2eme et 3eme cycle) le niveau d'intégration des jeunes diplômés.

Les évaluations seront réalisées par la **Maison de l'Evaluation – Amélioration – Valorisation des Formations et de Enseignements de l'Université**, certifiée ISO9001, qui est la structure unique en charge de toutes les évaluations de l'Université. Des conseils de perfectionnements suivant le cadrage défini par l'établissement seront mis en œuvre pour chaque année de formation.

Le programme d'enseignement sera réadapté d'une année sur l'autre pour répondre aux attentes des étudiants, à l'évolution de l'exercice professionnel, aux changements réglementaires et à la montée progressive d'effectif des étudiants.

## **XII - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES**

L'objectif du Département Pharmacie est de répondre aux besoins de l'ensemble des filières pharmaceutiques : officine, hôpital, biologie, industrie, recherche.

Le projet a été présenté aux différentes structures correspondantes qui à l'unanimité ont rédigé un courrier de soutien, composant ainsi un très fort réseau de partenaires pré établi, fonctionnel dès l'ouverture du Département Pharmacie.

Par ailleurs, de futurs partenariats avec d'autres Facultés de Pharmacie sont envisagés.

Les partenariats obtenus sont détaillés ci-dessous.

Les différents courriers de soutien ont été rassemblés en annexe.

### **XII.1. Partenariat académique**

Le projet est soutenu, au-delà de UniCA par :

- Centre de formation Préparateurs CCI
- Fondation Sophia Antipolis

### **XII.2. Partenariat Etudiant**

Le projet est soutenu par :

- L'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France – ANEPF
- La Fédération des Associations Générales Etudiantes 06 – FACE 06

### **XII.3. Filière Officine**

Le projet est soutenu par :

- Le Vice-Président des maitres de stage de la Faculté de Pharmacie de Marseille
- Le Vice-Président de l'URPS Pharmacie PACA
- Le Co-Président du Syndicat des Pharmaciens des Alpes Maritimes
- Le Président du Syndicat des Pharmaciens du Var

### **XII.4. Filière Hôpital**

Le projet est soutenu par :

- La Fédération pharmaceutique de territoire GHT 06
- Les Directeurs généraux du GHT 06 dont le Directeur Général du CHU de Nice

### **XII.5. Filière Recherche**

Le projet est soutenu par :

- Unité de Recherche Clinique Côte d'Azur (UR2CA)
- Institut Hospitalo Universitaire RespiREA
- 3IA Côte d'Azur (Institut Interdisciplinaire Intelligence Artificielle)

### **XII.6. Filière Industrie**

Le projet est soutenu par :

- Edhec
- DimiCare Biotech
- Exactcure

- Iris Pharma
- Nuvisan
- Roca Therapeutics
- Space Pharma

### **XII.7. Partenariat avec les Collectivités**

Le projet est soutenu par :

- Le Conseil Territorial de Santé des Alpes-Maritimes
- La Métropole Nice Côte d'Azur
- Le Conseil du Département des Alpes Maritimes
- Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
- La Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur

### **XIII - AVIS DES INSTANCES**

Joindre :

Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire

Délibération du conseil d'administration

Avis de l'Agence régionale de santé : annexe

### **Dossier à envoyer aux adresses suivantes :**

[formationsante@enseignementsup.gouv.fr](mailto:formationsante@enseignementsup.gouv.fr)

Copie :

[francois.couraud@enseignementsup.gouv.fr](mailto:francois.couraud@enseignementsup.gouv.fr)

[katia.siri@enseignementsup.gouv.fr](mailto:katia.siri@enseignementsup.gouv.fr)

[emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr](mailto:emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr)

[sriya.lassalle@enseignementsup.gouv.fr](mailto:sriya.lassalle@enseignementsup.gouv.fr)



ENSEIGNANTS TIT/ NON TIT AU 22/05/2024

NOM	Prénom	Grade	Section CNU	Sec/SS
BAQUE	Patrick	PUPH	Anatomie	42-01
BRONSARD	Nicolas	PUPH	Anatomie	42-01
D'ANDREA	Grégoire	CCA	Anatomie	42-01
BAHADORAN	Philippe	PUPH	Histologie, embryologie, et cytogénétique	42-02
LONG-MIRA	Elodie	MCUPH	Histologie, embryologie, et cytogénétique	42-02
AMBROSETTI	Damien	MCUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
BUREL-VANDEBOS	Fanny	PUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
GAUBERT	Alexandre	AHU	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
GOFFINET	Samantha	AHU	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
HOFMAN	Paul	PUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
ILIE	Marius	PUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
MICHIELS	Jean-François	PUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
MUSSO-LASSALLE	Sandra	MCUPH	Anatomie et cytologie pathologiques	42-03
COMTE	Victor	AHU	Biophysique et médecine nucléaire	43-01
DARCOURT	Jacques	PUPH	Biophysique et médecine nucléaire	43-01
HUMBERT	Olivier	PUPH	Biophysique et médecine nucléaire	43-01
BOYER	Charlotte	MCUPH	Biochimie et biologie moléculaire	44-01
CHINETTI	Giulia	PUPH	Biochimie et biologie moléculaire	44-01
NAIMI	Mourad	MCUPH	Biochimie et biologie moléculaire	44-01
FAVRE	Guillaume	PUPH	Physiologie	44-02
LEFTHERIOTIS	Georges	PUPH	Physiologie	44-02
MAGNIÉ-MAURO	Marie-Noële	MCUPH	Physiologie	44-02
GILSON	Eric	PUPH	Biologie cellulaire	44-03
HEBUTERNE	Xavier	PUPH	Nutrition	44-04
SCHNEIDER	Stéphane	PUPH	Nutrition	44-04
DOGLIO	Alain	MCUPH	Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière	45-01
GIORDANENGO	Valérie	PUPH	Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière	45-01
LOTTE	Romain	MCUPH	Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière	45-01
RUIMY	Raymond	PUPH	Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière	45-01
ESTRAN-POMARES	Christelle	PUPH	Parasitologie et mycologie	45-02
CARLES	Michel	PUPH	Maladies infectieuses ; maladies tropicales	45-03
COURJON	Johan	MCUPH	Maladies infectieuses ; maladies tropicales	45-03
LEGUEULT	Kevin	AHU	Epidémiologie, économie de la santé et prévention	46-01
PRADIER	Christian	PUPH	Epidémiologie, économie de la santé et prévention	46-01
ALUNNI	Véronique	PUPH	Médecine légale et droit de la santé	46-03
BERNARDI	Caroline	MCUPH	Médecine légale et droit de la santé	46-03
TEMMA	Johair	AHU	Médecine légale et droit de la santé	46-03
STACCINI	Pascal	PUPH	Biostatistiques, informatique Médicale et technologies de communica	46-04
CHICHE	Edmond	CCA	Hématologie ; transfusion	47-01
CLUZEAU	Thomas	PUPH	Hématologie ; transfusion	47-01
LOSCHI	Michael	MCUPH	Hématologie ; transfusion	47-01
BARON	David	CCA	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
BOZEC	Alexandre	PUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
DADONE-MONTAUDIE	Bérengère	MCUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
DOYEN	Jérôme	PUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
FERRERO	Jean-Marc	PUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
HANNOUN-LEVI	Jean-Michel	PUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
LE GUYADER	Maud	CCA	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
MOUNIER	Nicolas	PUPH	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
PUJALTE MARTIN	Marc	CCA	Cancérologie ; radiothérapie	47-02
BERNARD-POMIER	Ghislaine	MCUPH	Immunologie	47-03
GAUCI	Marion	AHU	Immunologie	47-03
SEITZ-POLKI	Barbara	PUPH	Immunologie	47-03

ENSEIGNANTS TIT/ NON TIT AU 22/05/2024

NOM	Prénom	Grade	Section CNU	Sec/SS
BANNWARTH	Sylvie	PUPH	Génétique	47-04
PAQUIS	Véronique	PUPH	Génétique	47-04
CHARRIER	Nathan	CCA	Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire	48-01
MARGUERITE	Kewan	CCA	Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire	48-01
BERNARDIN	Gilles	PUPH	Médecine intensive-réanimation	48-02
DELLAMONICA	Jean	PUPH	Médecine intensive-réanimation	48-02
JOZWIAK	Mathieu	MCUPH	Médecine intensive-réanimation	48-02
LOMBARDI	Romain	CCA	Médecine intensive-réanimation	48-02
MORAND	Lucas	CCA	Médecine intensive-réanimation	48-02
DESTERE	Alexandre	CCA	Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie	48-03
DRICI	Milou-Daniel	PUPH	Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie	48-03
FOURNIER	Jean-Paul	PUPH	Thérapeutique - médecine de la douleur ; addictologie	48-04
CONTENTI LIPRANDI	Julie	MCUPH	Médecine d'urgence	48-05
FERNANDES FERREIRA	Marta	CCA	Médecine d'urgence	48-05
LEVRAUT	Jacques	PUPH	Médecine d'urgence	48-05
OCCELLI	Céline	MCUPH	Médecine d'urgence	48-05
THIBURCE	Shelsea	CCA	Médecine d'urgence	48-05
BENOIT	Jeanne	CCA	Neurologie	49-01
LEBRUN-FRENEY	Christine	PR Ass	Neurologie	49-01
SACCONI	Sabrina	PUPH	Neurologie	49-01
THOMAS	Pierre	PUPH	Neurologie	49-01
THOMEL-ROCCHI	Océane	CCA	Neurologie	49-01
BENOIT	Michel	PUPH	Psychiatrie d'adultes ; addictologie	49-03
FERNANDEZ	Victoria	CCA	Psychiatrie d'adultes ; addictologie	49-03
ASKENAZY-GITTARD	Florence	PUPH	Pédopsychiatrie ; addictologie	49-04
FERNANDEZ	Arnaud	MCUPH	Pédopsychiatrie ; addictologie	49-04
THUMMLER	Susanne	MCUPH	Pédopsychiatrie ; addictologie	49-04
CHRAIBI	Zakarya	CCA	Médecine physique et de réadaptation	49-05
LE GOFF	Ludovic	CCA	Médecine physique et de réadaptation	49-05
BREUIL	Véronique	PUPH	Rhumatologie	50-01
GENOVESE	Jérémy	CCA	Rhumatologie	50-01
ROUX	Christian	PUPH	Rhumatologie	50-01
TROJANI	Marie Charlotte	CCA	Rhumatologie	50-01
HUARD	Emma	CCA	Dermato-vénéréologie	50-03
MONTAUDIE	Henri	PUPH	Dermato-vénéréologie	50-03
PASSERON	Thierry	PUPH	Dermato-vénéréologie	50-03
ROUSSET	Perrine	CCA	Dermato-vénéréologie	50-03
BENZAQUEN	Jonathan	CCA	Pneumologie ; addictologie	51-01
DELIN	Margot	CCA	Pneumologie ; addictologie	51-01
LEROY	Sylvie	PUPH	Pneumologie ; addictologie	51-01
MARQUETTE	Charles-Hugo	PUPH	Pneumologie ; addictologie	51-01
BATEAU	Jules	CCA	Cardiologie	51-02
FERRARI	Emile	PUPH	Cardiologie	51-02
KRAEMER	Julie	CCA	Cardiologie	51-02
MOCERI	Pamela	PUPH	Cardiologie	51-02
SQUARA	Fabien	MCUPH	Cardiologie	51-02
ANTY	Rodolphe	PUPH	Pôle digestif ; Service Hépatologie	52-01
NICOLAU	Adrien	CCA	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie	52-01
PICHE	Thierry	PUPH	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie	52-01
TRAN	Albert	PUPH	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie	52-01
VANBIERVLIT	Geoffroy	PUPH	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie	52-01
ESNAULT	Vincent	PUPH	Néphrologie	52-03
SICARD	Antoine	PUPH	Néphrologie	52-03

ENSEIGNANTS TIT/ NON TIT AU 22/05/2024

NOM	Prénom	Grade	Section CNU	Sec/SS
TEISSEYRE	Maxime	CCA	Néphrologie	52-03
DURAND	Mathieu	PUPH	Urologie	52-04
CICCONE	Andréa sébastiano	CCA	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
GUERIN	Olivier	PUPH	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
LEVRAUT	Michael	CCA	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
MARTIS	Nihal	MCUPH	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
MERINDOL	Julie	CCA	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
MICHEL	Emeline	PHU	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
POIRIER	Julien	CCA	Médecine interne; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie	53-01
AGHNATIOS	Mathieu	CCU-MG	Médecine générale	53-03
BOUCHEZ	Tiphanie	MCUMG	Médecine Générale	53-03
CASTA	Céline	PR Ass mi-temp	Médecine générale	53-03
DARMON	David	PUMG	Médecine générale	53-03
DE MOLINER	Océane	AUMG	Médecine générale	53-03
DESSOUT	Charlynes	AUMG	Médecine générale	53-03
GASPERINI	Fabrice	MC ass mi-temp	Médecine Générale	53-03
GHEZZI	Fabien	CCU-MG	Médecine générale	53-03
GUERVILLE	Marc-André	MC ass	Médecine générale	53-03
LABARRE	Antoine	CCU-MG	Médecine générale	53-03
MADAR	Johanna	CCU-MG	Médecine générale	53-03
MONNIER	Brigitte	PR Ass mi-temp	Médecine générale	53-03
MUNCK	Stéphane	CCU-MG	Médecine générale	53-03
NASCIMENTO DA SILVA	Chloe	AUMG	Médecine générale	53-03
RAQUIN	Maud	MC ass mi-temp	Médecine générale	53-03
BATTISTA	Jennifer	CCA	Pédiatrie	54-01
BERNARDOR	Julie	MCUPH	Pédiatrie	54-01
GILARDONI	Jean Marc	CCA	Pédiatrie	54-01
GIOVANNINI-CHAMI	Lisa	PUPH	Pédiatrie	54-01
ROHRLICH	Pierre	PUPH	Pédiatrie	54-01
TRAN	Antoine	MCUPH	Pédiatrie	54-01
BARRANGER	Emmanuel	PUPH	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
BONGAIN	André	PUPH	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
DELOTTE	Jérôme	PUPH	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
GAUCI	Pierre-Alexis	CCA	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
GOULPIAN	Geoffrey	CCA	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
MEYER	Carole	CCA	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale	54-03
CHEVALIER	Nicolas	PUPH	Endocrinologie, diabétologie et médecine de la reproduction	54-04
CASTILLO	Laurent	PUPH	Oto-rhino-laryngologie	55-01
ELALDI	Roxane	CCA	Oto-rhino-laryngologie	55-01
GUEVARA	Nicolas	PUPH	Oto-rhino-laryngologie	55-01
RENAUD	Alice	CCA	Oto-rhino-laryngologie	55-01
BAILLIF	Stéphanie	PUPH	Ophthalmologie	55-02
GROSSE	Jean Philippe	CCA	Ophthalmologie	55-02
MARTEL	Arnaud	MCUPH	Ophthalmologie	55-02
TOUMI	Elsa	CCA	Ophthalmologie	55-02



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION  
DEPARTEMENT PHARMACIE AU SEIN D'UNIVERSITE COTE D'AZUR**

# **COURRIERS DE SOUTIEN**

### **XII.1. Partenariat académique**

Le projet est soutenu, au-delà de UniCA par :

- Centre de formation Préparateurs CCI
- Fondation Sophia Antipolis

### **XII.2. Partenariat Etudiant**

Le projet est soutenu par :

- L'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France – ANEPF
- La Fédération des Associations Générales Etudiantes 06 – FACE 06

### **XII.3. Filière Officine**

Le projet est soutenu par :

- Le Vice-Président des maitres de stage de la Faculté de Pharmacie de Marseille
- Le Vice-Président de l'URPS Pharmacie PACA
- Le Co-Président du Syndicat des Pharmaciens des Alpes Maritimes
- Le Président du Syndicat des Pharmaciens du Var

### **XII.4. Filière Hôpital**

Le projet est soutenu par :

- La Fédération pharmaceutique de territoire GHT 06
- Les Directeurs généraux du GHT 06 dont le Directeur Général du CHU de Nice

### **XII.5. Filière Recherche**

Le projet est soutenu par :

- Unité de Recherche Clinique Côte d'Azur (UR2CA)
- Institut Hospitalo Universitaire RespiREA
- 3IA Côte d'Azur (Institut Interdisciplinaire Intelligence Artificielle)

### **XII.6. Filière Industrie**

Le projet est soutenu par :

- Edhec
- DimiCare Biotech
- Exactcure
- Iris Pharma
- Nuvisan
- Roca Therapeutics
- Space Pharma

### **XII.7. Partenariat avec les Collectivités**

Le projet est soutenu par :

- Le Conseil Territorial de Santé des Alpes-Maritimes
- La Métropole Nice Côte d'Azur
- Le Conseil du Département des Alpes Maritimes
- Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
- La Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur

## **XII.1. Partenariat académique**

Monsieur Jeanick BRISSWALTER  
Président  
UNIVERSITE COTE D'AZUR  
28, avenue de Valrose  
BP2135  
06103 NICE Cedex 2

Nice, le - 7 NOV. 2023

Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

Monsieur le Président,

L'Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>e</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie, mais aussi comme un facteur de risque pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

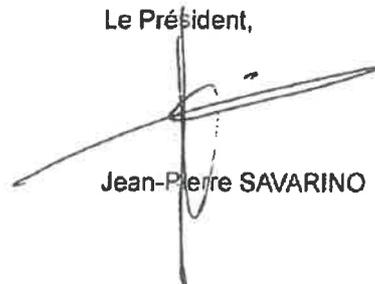
La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont leur premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement des activités des entreprises de notre territoire.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO



Réf. DAET/PMT 231106-12247S



# FONDATION SOPHIA ANTIPOLIS

Reconnue d'utilité publique

Monsieur Jeanick Brisswalter  
Président  
Université Côte d'Azur  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Sophia Antipolis le 02/11/2023

**Objet :**

Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

**Monsieur le Président,**

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence. Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen. La technopole de Sophia Antipolis, forte de ses 2500 entreprises a fait du secteur des Sciences de la Vie et notamment des Biotechnologies et de la Pharmacie un axe majeur de son développement économique.

De nombreux investissements de sociétés internationales comme SANGAMO, LUNDBECK, NUVISAN ou encore SYNEOS illustrent cette dynamique.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance.

Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement d'une filière clé de la technopole de Sophia Antipolis. Pour l'ensemble de ces raisons, la Fondation Sophia Antipolis apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,

Je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance des mes sentiments les meilleurs.

Jean Pierre MASCARELLI  
Président

FONDATION SOPHIA ANTIPOLIS  
Reconnue d'utilité publique par décret du 29/3/84  
B.P. 217 - Place Sophie-Lafitte  
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX  
Tél. 04 92 96 78 00 Fax 04 93 65 44 01  
SIRET 341 243 913 00017 NAF 913 E

## **XII.2. Partenariat Etudiant**



## Soutien de la création d'un département pharmacie au sein d'Université Côte d'Azur

Paris | Le 28 novembre 2023

Par la présente et sur délibération de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2023 de l'**Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France (ANEPF)**, les étudiants en pharmacie affirment leur soutien envers la création d'un **département pharmacie** au sein de la **future UFR Santé d'Université Côte d'Azur**.

Le bureau et le réseau de l'ANEPF **soutiennent** et **accompagneront**, le cas échéant, la création du département pharmacie à Nice, en appuyant les points suivants :

- Le développement et soutien de l'**engagement étudiant** ;
- L'**approche par compétences** dès le début des études pharmaceutiques ;
- L'approche **interprofessionnelle** des enseignements ;
- L'inclusion des **stages** dans les études ;
- L'inclusion dans les enseignements :
  - Du **numérique en santé**
  - De la **transition écologique** et de la **santé environnementale**
  - De la **santé publique**
  - Des **pratiques professionnelles**, en lien avec l'approche par compétences

Nous attirons cependant l'attention sur différents points :

- Le rattachement du département pharmacie à une **UFR Santé** avec une organisation **neutre**, non exclusivement dépendant de l'UFR Médecine actuellement existante ;
- La **disponibilité des logements Crous** et des **logements étudiants** en général sur le territoire ;
- La **disponibilité des locaux** pour les étudiants en pharmacie sur un espace peu étendu ;
- L'accessibilité aux services de vie étudiante : **restaurant universitaire, cafétéria universitaire, bibliothèque universitaire, sport** ;
- La présence de **locaux dédiés à l'engagement associatif** des étudiants et l'inclusion de cet engagement dans le **cursus**, par des UE libres, des UE facultatives et/ou une valorisation sur le diplôme ;
- L'accompagnement des étudiants à la création d'**associations**, d'un **tutorat**, et de dispositifs pour **favoriser la vie de campus** et l'**égalité des chances**, en collaboration avec les fédérations de filières et de territoires.

Lysa DA SILVA,  
Présidente de l'ANEPF

## **XII.3. Filière Officine**

Fabian FOSSEY  
Pharmacie Anthea  
431 avenue jules grec  
06600 Antibes

Antibes le 15.11.2023

## **OBJET : Encouragement et soutien à la création d'une faculté de pharmacie Niçoise**

Cher président,

J'ai appris l'officialisation de la création d'une faculté de pharmacie à Nice.  
En tant que vice-président du collège des maîtres de stage de la faculté de pharmacie de Marseille, je tenais à vous féliciter et à vous encourager pour tout le travail accompli et celui qu'il reste à accomplir.

Bien qu'arrivant trop tard, cette faculté permettra d'apporter une solution (dans les quelques années qui suivront sa création) à la pénurie de pharmacien que nous vivons et dont me font part très régulièrement bon nombre de nos confrères pour qui l'exercice officinal devient très compliqué.

Aujourd'hui notre capacité à accueillir des stagiaires pharmaciens de 2ème, 3ème, 4ème et 6ème année sur le territoire PACA et notamment dans les Alpes Maritimes et le Var n'est pas exploitée en raison de son éloignement de la faculté de Marseille.

Nos confrères maîtres de stage seront ravis de pouvoir partager leur connaissance et former les étudiants issus de la faculté de pharmacie de Nice.

Cher président, je vous renouvelle mes félicitations ainsi que le plaisir d'entrevoir enfin une solution dans l'horizon terne de la prise en charge médical des patients sur notre territoire...

Confraternellement.



Fabian FOSSEY

Vice-président du collège des maitres de stage de la faculté de pharmacie de Marseille

**Syndicat des Pharmaciens  
Des Alpes Maritimes**

5 avenue Thiers 06000 Nice

Tél : 07 81 06 50 20

[Syndicatdespharmaciens06@gmail.com](mailto:Syndicatdespharmaciens06@gmail.com)



Nice, le 08 septembre 2023

Objet : Création d'une faculté de Pharmacie au sein de l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Monsieur,

Depuis plusieurs années déjà, nous sommes confrontés à un manque de personnel officinal sur le département (pharmaciens adjoints et préparateurs). Les offres d'emploi de pharmaciens adjoints sont bien plus importantes que la demande d'emploi dans le domaine. Le partenariat avec Pôle emploi et le recours aux différents réseaux de recherche d'emploi spécialisé confirment l'absence chronique de candidature de pharmaciens.

A l'exception de Nice, les douze plus grandes villes de France disposent d'une faculté de pharmacie.

Il nous semble opportun d'envisager la création d'une telle filière au sein de l'Université de Nice Sophia-Antipolis afin que les jeunes souhaitant s'engager dans ce cursus puissent rester dans leur département et ainsi par la suite y exercer leur profession. La proximité du lieu de formation peut inciter d'autres à suivre ce parcours universitaire. Cela permettrait également de faire face aux fortes difficultés des pharmaciens titulaires dans l'arrière-pays, voulant partir à la retraite, de trouver des repreneurs.

Ainsi nous sollicitons votre appui pour favoriser la création par le Ministère de l'Education nationale d'une filière universitaire de formation pharmacie sur Nice, susceptible d'offrir à nos jeunes une formation professionnelle en pertinence aux besoins avérés dans les officines du département et permettre ainsi de combler le manque actuel.

Nous demeurons à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Raphael Gigliotti**

Co-Président

Syndicat des Pharmaciens du Var  
237, place de la Liberté B.P. 461 - 83055 TOULON Cx  
☎ : 04.94.92.68.56. --- Fax : 04.94.24.51.06.  
syndicatpharmaciens.var@wanadoo.fr



Toulon, le 12 octobre 2023

Objet : Création d'une faculté de Pharmacie au sein de l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Monsieur,

Nous sommes confrontés à un manque de personnel officinal sur le département du Var (pharmaciens adjoints et préparateurs) depuis de nombreuses années. Les offres d'emploi de pharmaciens adjoints sont bien plus importantes que la demande d'emploi dans le domaine. Même les étudiants sont difficiles à trouver pour soulager ce manque. Bien que ce manque soit national, il nous semble opportun d'envisager la création d'une telle filière au sein de l'Université de Nice Sophia-Antipolis afin que les jeunes de l'est Var souhaitant s'engager dans ce cursus puissent s'y inscrire et puissent y revenir exercer leur profession. La proximité du lieu de formation peut inciter d'autres à suivre ce parcours universitaire.

Malheureusement, la filière pharmacie des Bouches du Rhône ne permet pas de couvrir la totalité de nos besoins. Les étudiants restent dans les Bouches du Rhône ou viennent dans l'ouest du département.

Ainsi nous sollicitons votre appui pour favoriser la création par le Ministère de l'Education nationale d'une filière universitaire de formation pharmacie à Nice, susceptible d'offrir à nos jeunes une formation professionnelle en pertinence aux besoins avérés dans les officines du département et permettre ainsi de combler le manque actuel.

Je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Patrick Magnosto.

Président du Syndicat des pharmaciens du Var.

## **XII.4. Filière Hôpital**



## Fédération Pharmaceutique de Territoire 06

Nice, le 24 octobre 2023

*Objet : Soutien à la création d'un Département Pharmacie au sein d'Université Côte d'Azur*

La Fédération Pharmaceutique de Territoire du Groupement Hospitalier des Alpes Maritimes (GHT 06) regroupe depuis juillet 2016 les équipes pharmaceutiques issues des 11 établissements publics du département des Alpes Maritimes : le CHU de Nice, les Centres hospitaliers d'Antibes, Cannes, Grasse et Menton, les Centres hospitaliers de proximité de Breil sur Roya, Puget Théniers, Intercommunal de la Vésubie, Sospel, Saint Lazare de Tende et le Pôle santé Vallauris Golfe Juan.

La Fédération a pour objectif de structurer et de coordonner la mise en œuvre du volet pharmaceutique du projet médical et soignant partagé du GHT 06. Elle constitue un espace d'échanges et de réflexion ainsi que de coordination des acteurs de la filière pharmaceutique du GHT.

Le projet pharmaceutique, re actualisé en 2023 est décliné en 9 axes stratégiques, déclinés en plans d'actions.

Ce dynamisme a permis à la Fédération de remporter plusieurs appels à projets ARS PACA. Elle a reçu également fin 2022 une mention spéciale du jury de l'opération « H'ment fiers » organisé par l'ARS PACA.

Pour atteindre les objectifs du projet pharmaceutique, il est nécessaire de disposer de ressources humaines suffisantes et compétentes. Or, comme de nombreuses disciplines, les professions de pharmaciens et de préparateurs en pharmacie hospitalière sont désormais en tension, encore plus accrue au niveau des établissements de plus petite taille et/ou éloignés du littoral.

La création d'un Département de Pharmacie intégré au futur Campus Santé de Nice permettra d'offrir une formation professionnelle de proximité en cohérence avec les besoins avérés des pharmaciens et des préparateurs des établissements du GHT mais aussi de la population du territoire azuréen.

Pour ces raisons, la Fédération Pharmaceutique de Territoire du GHT 06 soutient fortement le projet de création d'un Département de Pharmacie intégré à Université Côte d'Azur. Ses professionnels pharmaciens seront également impliqués au niveau de l'organisation, des enseignements réalisés et des stages proposés.

*Dr Cyril BORONAD, Coordonateur de la Fédération pharmaceutique*

*Dr Rémy COLLOMP, Coordonateur adjoint de la Fédération pharmaceutique*



## **GROUPEMENT HOSPITALIER DES ALPES MARITIMES GHT06**

Nice, le 31 octobre 2023

**Objet : Soutien à la création d'un Département Pharmacie au sein de l'Université Côte d'Azur**

Le Groupement Hospitalier des Alpes Maritimes (GHT06) regroupe depuis juillet 2016 tous les établissements publics de santé du département des Alpes Maritimes : le CHU de Nice, les Centres Hospitaliers d'Antibes, Cannes, Grasse et Menton, les Centres Hospitaliers de Proximité de Breil sur Roya, Puget-Théniers, Intercommunal de la Vésubie, Sospel, Saint Lazare de Tende, Saint Maur de Saint Etienne de Tinée, le Pôle Santé Vallauris Golfe Juan et l'ESMS d'Entrevaux (04).

Avec une forte volonté de renforcer la coopération entre établissements publics de santé, à une époque où les exigences en santé sont de plus en plus fortes au sein d'un environnement contraint, l'ambition portée par une stratégie de groupe public doit permettre de répondre aux attentes croissantes des citoyens et des citoyennes.

La mise en place du GHT06 poursuit deux objectifs principaux :

- assurer la qualité et la sécurité des soins dispensés à la population du département des Alpes Maritimes forte de plus d'un million d'habitants ;
- permettre l'égalité d'accès aux soins sur un territoire étendu et marqué par un relief contrasté.

Pour atteindre ses objectifs, le GHT06 s'appuie sur ses équipes de professionnels, médicaux et non médicaux, ainsi qu'administratifs. Parmi celles-ci, figurent les équipes pharmaceutiques réunies en fédération pharmaceutique de territoire.

Afin de mener à bien les projets pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire, en lien étroit avec les projets médico-soignants des établissements et du GHT, il est nécessaire de disposer de ressources humaines suffisantes et compétentes.

Or, comme de nombreuses disciplines, les professions de pharmaciens et de préparateurs en pharmacie hospitalière sont désormais en tension.

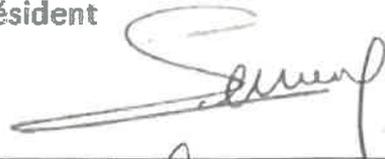
L'Université Côte d'Azur propose toutes les grandes formations concernant la santé, hormis la Pharmacie. La création d'un Département de Pharmacie intégré au futur Campus Santé de Nice permettra d'offrir une formation professionnelle de proximité en cohérence avec les besoins avérés des pharmaciens et des préparateurs, des établissements mais aussi de la population du territoire azuréen. Ceci pour l'ensemble des filières pharmaceutique, hospitalière mais aussi officinale, biologie, industrielle et recherche sur le territoire.

Cet ensemble global favoriserait l'atteinte des objectifs pharmaceutiques et au-delà du GHT06 via une approche intégrative et interprofessionnelle de la santé.

Pour ces raisons, le GHT06 soutient fortement le projet de création d'un Département de Pharmacie intégré à l'Université Côte d'Azur.

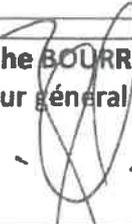
La Commission Médicale de Groupement  
du GHT06

**Pr Jacques LEVRAUT**  
Président



Le Centre Hospitalier Universitaire de NICE  
Le Centre Hospitalier SAINT LAZARE de TENDE

**Rodolphe BOURRET**  
Directeur général



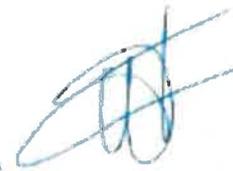
Le Centre Hospitalier d'ANTIBES JUAN LES PINS  
La Résidence Le Parc d'ENTREVAUX  
Le Centre Hospitalier de PUGET THENIERS  
Le Pôle de santé VALLAURIS GOLFE JUAN

**Bastien RIPERT**  
Directeur



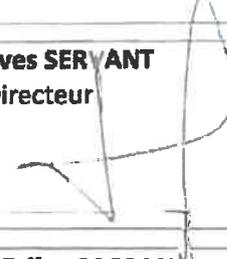
Le Centre Hospitalier de MENTON  
Le Centre Hospitalier de SOSPEL  
Le Centre Hospitalier de BREIL sur ROYA

**Mylène EZAVIN**  
Directrice



Le Centre Hospitalier de CANNES

**Yves SERVANT**  
Directeur



Le Centre Hospitalier de GRASSE

**Erika CASSAN**  
Directrice



Le Centre Hospitalier SAINT MAUR  
de SAINT ETIENNE de TINEE

**Eric MONCH**  
Directeur par intérim



Le Centre Hospitalier Intercommunal de la  
VESUBIE

**Philippe MADDALENA**  
Directeur



## **XII.5. Filière Recherche**

### L.P.C.E.

**Chef de Service**  
Pr Paul HOFMAN  
Tél : 04.92.03.87.49  
IRCAN INSERM U 1081  
CNRS UMR 7267  
hofman.p@chu-nice.fr

**Secrétariat**  
Nathalie LERDA  
Ludivine COTTON  
Isabelle RICHARD  
Tél : 04.92.03.88.55  
Fax : 04.92.03.87.50

**Pathologistes**  
PU - PH  
Pr Martus ILIE  
Tél : 04.92.03.82.63  
Praticien Hospitalier  
Dr Véronique HOFMAN  
Tél : 04.92.03.88.49

**MCU-PH**  
Dr Sandra LASSALLE  
Tél : 04.92.03.86.76  
Dr Elodie LONG-MIRA  
Tél : 04.92.03.85.52

**Docteur Junior**  
Dr Samantha GOFFINET  
Tél : 04.92.03.51.04

**Cadre Médico-Technique**  
Judith BABOULET  
Tél : 04.92.03.82.02

**Pathologie Clinique**  
Olivier CARRUGI  
Cyrille FALDUZZA  
Pascal GRIER  
Marame HAMILA  
Marine PEDRO  
Tél : 04.92.03.88.42

**Pathologie Expérimentale**  
Pascal GRIER  
Tél : 04.92.03.87.45  
Julien FAYADA  
Maryline ALLEGRA  
Marame HAMILA

**Pathologie Moléculaire**  
Virginie GAVRIC-TANGA  
Tél : 04.92.03.51.02  
Katia HAVET-ZAHAF  
Salomé LALVEE

Virginie LESPINET-FABRE  
Olivier BORDONE  
Caroline LACOUX  
Tél : 04.92.03.88.46

**CRB - Tumorothèque**  
Virginie GAVRIC-TANGA  
Tél : 04.92.03.51.02  
Eric SELVA

Tél : 04.92.03.58.50  
Maryline ALLEGRA  
Julien FAYADA  
Doriane BOHLY  
Tél : 04.92.03.88.46

**Gestion des données**  
Christelle BONNETAUD  
Tél : 04.92.03.87.46

Jean-Marc FELIX  
Tél : 04.92.03.89.44

**Assurance Qualité**  
Kevin WASHETINE  
Tél : 04.92.03.88.50



Certification ISO 20387/ ISO 9001

Nice le  
23 Novembre 2023  
Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

*Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir un Département « Pharmacie »*

Monsieur le Président,

RespirERA, l'Institut Hospitalo Universitaire dont les membres fondateurs sont, l'Université Côte d'Azur, le CHU de Nice, l'Inria, et l'INSERM, a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Instituts Hospitalo-Universitaires – IHU 3 » de France 2030.

RespirERA vise à être le futur pôle d'excellence en matière de recherche, de soin, de prévention, de formation et de transfert de technologies dans le domaine de la santé respiratoire. Les objectifs sont de réduire l'incidence des maladies pulmonaires liées à la pollution et à l'âge et l'impact de l'exposome (ensemble des expositions à des facteurs environnementaux), prolonger l'espérance de vie des patients, retarder la dépendance et la progression vers l'insuffisance respiratoire et éviter le plus possible les hospitalisations.

Sur l'ensemble de ces thématiques, le pharmacien, quelle que soit sa filière (hôpital, officine, industrie, recherche) a un rôle très important à jouer. Plusieurs actions portées par l'équipe pharmaceutique du CHU de Nice font partie des actions du projet RespirERA.

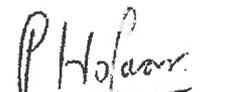
Il est donc essentiel que le pharmacien, dès le début de ses études, disposent des connaissances, des compétences et de l'environnement professionnel adaptés au domaine de la santé environnementale, thématique clé désormais de la prise en charge de la population.

La formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, leur permettant d'acquérir, notamment via un des 2 axes principaux identifiés, des compétences en matière de recherche et d'expertise en santé environnementale, apparaît comme un soutien de premier plan pour le développement de notre IHU.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'IHU RespirERA apporte un soutien total au projet que vous portez de création d'un Département Pharmacie au sein du Campus Santé.

Je vous prie, Monsieur le Président d'agréer l'expression de mes salutations sincères et amicales,

Pr Paul HOFMAN  
Directeur IHU RespirERA



CHU NICE  
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
CLINIQUE ET EXPÉRIMENTALE  
Pr Paul HOFMAN  
Hôpital Pasteur  
B.P. 03 09002 NICE - Cedex

Madame Sylvie RETAILLEAU  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche  
21 rue Descartes  
75231 PARIS cedex 50

A Sophia Antipolis, le 20 novembre 2023

Objet : Courrier de soutien en vue de la création d'un département de Pharmacie au sein de l'Université Côte d'Azur

Madame la Ministre, chère collègue,

Je vous écris en tant que directeur de l'Institut 3iA Côte d'Azur pour apporter mon plein soutien au projet de création d'un Département PHARMACIE au sein d'Université Côte d'Azur.

**Intégré au Campus santé**, ce Département PHARMACIE a pour volonté de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences en **Soins pharmaceutiques** afin de répondre aux **besoins de demain** sur les différents volets :

- i) *prise en charge pharmaceutique des patients « 6 P »* (personnalisée, préventive, prédictive et participative en cohérence avec la pertinence des soins et les parcours de soins), mais aussi en termes de *responsabilité populationnelle* (territoire, vieillesse, pathologies chroniques),
- ii) *système de santé* (numérique, inter professionnalité, ville hôpital, attractivité).

Le Département PHARMACIE souhaite développer une identité forte autour de 2 piliers : l'approche **One Health**, et notamment la santé environnementale, et la **E Santé**, et notamment le numérique l'intelligence artificielle et les data sciences (*contact en cours : en interaction étroite avec l'Institut 3iA porté par UCA*).

Les **modalités pédagogiques** auront un socle fort basé sur les *pratiques professionnelles* (simulation, données de vie réelle, prévention, diagnostic, traitement, éducation, études médico-économiques) et une **approche inter professionnelle** avec des enseignements partagés avec ceux dispensés au niveau du Campus santé (Faculté de médecine notamment).

Le projet vise à déployer **l'ensembles des filières : Officine, Hôpital, Biologie, Industrie, Recherche**.

Il est fortement soutenu, outre le CHU de Nice, l'université Côte d'Azur, par la Mairie de Nice, l'ensemble des structures officinales, le Groupement hospitalier de territoire 06 (et d'autres soutiens en cours de formalisation).



Plusieurs échanges avec les Ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé ont eu lieu. Leur avis est positif vis-à-vis du projet.

La soumission du dossier officiel de demande d'accréditation a été faite ce mois pour un début de mise en place dès 2024 pour la 1<sup>ère</sup> année (PASS), puis déploiement progressif des promotions.

### Focus IA– Recherche – 3iA

Dans le cadre du projet global du Département Pharmacie, l'Institut **3iA Côte d'Azur**, et ses partenaires notamment recherche & industriels, seraient un soutien particulièrement pertinent vis-à-vis de l'ensemble des filières et notamment **Recherche**.

En effet, les pharmaciens sont déjà positionnés en IA dans différents domaines : système aide à la décision pharmaceutique, optimisation logistique, exploitation entrepôt de données, pharmacocinétique ... et ces thématiques sont pleinement alignées avec les axes « IA pour la médecine computationnelle » et « IA pour la Biologie numérique » de l'Institut 3iA Côte d'Azur.

Ainsi des partenariats synergiques pourraient être mis en place de manière formalisés au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème :

- Proposition de terrains de stage
- Choix de sujets de mémoire, thèse, travaux collaboratifs
- Élaboration et participation à des projets de recherche- innovation
- Mise en place de chaires industrielles
- Participation à certains enseignements en lien avec le projet EFELIA Côte d'Azur, lauréat de l'AMI CMA IA
- Recrutement

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pr. Charles BOUYEYRON

Directeur de l'Institut 3iA Côte d'Azur  
UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR  
Charles Bouveyron  
Professeur des Universités



## **XII.6. Filière Industrie**

Juan A. Garcia-Sanchez  
DimiCare Biotech projet  
Chercheur – Équipe 6 – C3M U1065 INSERM - UniCA  
151, Route de Saint-Antoine de Ginestière  
06200 Nice Cedex 2

Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations scientifiques, médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence. Notamment, avec l'essor de plusieurs projets d'innovation publics et entrepreneuriaux *biotech* et *pharma* qui se distinguent à niveau national, à voire international.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, le permettant d'acquérir, entre autres, des compétences en matière de chimie médicinale, médecine personnalisée, essais cliniques et, en général, des compétences qui permettent nos étudiants de comprendre la pharmacologie dans un monde global qui est en changement, apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'équipe DimiCare Biotech, ainsi que moi à titre personnel, apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,  
Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes meilleures salutations.



Dr. Frédéric Dayan  
ExactCure  
38bis Bd Victor Hugo  
06000  
Nice  
[f.dayan@exactcure.com](mailto:f.dayan@exactcure.com)

**A l'attention de :**

Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

**Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »**

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparait à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, le permettant d'acquérir, entre autre, des compétences en matière de pharmacologie, et plus particulièrement de pharmacocinétique, apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités.

Pour l'ensemble de ces raisons, ExactCure apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,  
Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer, mes respectueuses salutations,

Dr. Frédéric Dayan  
CEO ExactCure  
Pharmacien



Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

**Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »**

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

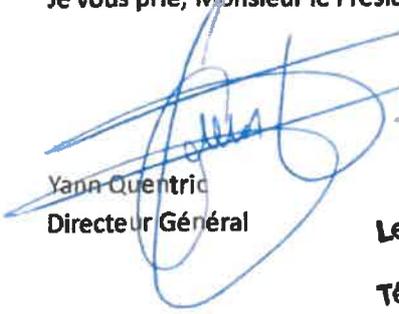
C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, permettant d'acquérir, entre autres, des compétences en matière de Recherche et Développement des médicaments ou dispositifs médicaux, ainsi que dans le domaine Règlementaire inhérent au développement pharmaceutique, apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités.

Pour l'ensemble de ces raisons, Iris Pharma, société que je dirige depuis 2015, apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,  
Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes sincères salutations.

  
Yann Quentric  
Directeur Général

le 25 OCTOBRE 2023.  
**IRIS PHARMA**  
Les Nertières - Allée Hector-Pintus  
F - 06610 LA GAUDE  
Tél. 04 93 59 49 59 - Fax 04 93 59 49 50



Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur notre territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités :

En effet, Nuvisan France, société de services spécialisée en R&D de médicaments, au sein de ses 110 employés, emploie 9 pharmaciens qui jouent un rôle essentiel au sein de notre société, tant au niveau des requis réglementaires, de la qualité, et de services spécifiques liés à ces métiers.

Nous apportons ainsi un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

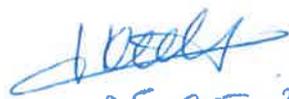
En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs,

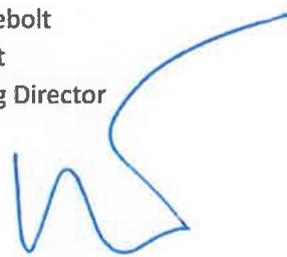
Isabelle Preuilh  
Co-Gérante  
Pharmacien Responsable

**Nuvisan France SARL**  
2400 route des Colles - 06410 BIOT  
CS 10287  
06905 SOPHIA-ANTIPOLIS  
France

Pierre Diebolt  
Co-gérant  
Managing Director

  
25.09.2023

23/10/2023



Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, le permettant d'acquérir, entre autres, des compétences en matière de pharmacocinétique, toxicologie, développement pré-clinique et clinique (toutes les compétences pour le développement et la commercialisation de traitements innovants), apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités.

Pour l'ensemble de ces raisons, Roca Therapeutics apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,  
Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes plus respectueuses salutations.

Maeva Dufies  
CSO Roca Therapeutics

A Nice, le 26/10/2023





SPACEPHARMA

Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Objet : Soutien au dossier de demande déposé, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Université Côte d'Azur, visant à ouvrir une filière de formation « Pharmacie »

Monsieur le Président,

Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparaît à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance. Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, leur permettant d'acquérir, entre autres, des compétences en matière d'innovation pharmaceutique, apparaîtrait comme un soutien de premier plan pour le développement de nos activités.

Pour l'ensemble de ces raisons, SpacePharma-EU apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,  
Je vous prie, Monsieur le Président d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations,

Paul KAMOUN, PhD  
Directeur Général, SpacePharma-EU  
Sophia-Antipolis, kamoun.paul@spacepharma.health

## **XII.7. Partenariat avec les Collectivités**

	<b>Conseil Territorial de Santé des Alpes-Maritimes</b>
	Séance du 21 septembre 2023

## Projet Régional de Santé

### Avis Conseil Territorial de Santé des Alpes-Maritimes

Le Directeur Général de l'ARS PACA a publié un avis de consultation sur le Projet Régional de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur conformément à l'article R1434-1 du code de la santé publique le 10 juillet 2023.

Les travaux du Projet Régional de Santé ont été présentés aux membres du CTS des Alpes-Maritimes le 28 juin dernier et le 21 septembre dernier dans le cadre de la consultation réglementaire.

Les membres du Conseil Territorial de Santé ont pu ainsi prendre connaissance des travaux et des enjeux. Ils remercient le Directeur Général de l'ARS PACA de solliciter les CTS pour recueillir leurs avis (cette procédure n'étant pas prévue par la réglementation).

A l'issue de la présentation effectuée en séance plénière du 21 septembre dernier, les membres du Conseil Territorial de Santé soulignent la pertinence des travaux.

Les membres du Conseil Territorial de Santé des Alpes-Maritimes émettent un avis favorable avec plusieurs observations. Ainsi, l'attention du Directeur Général de l'ARS est attirée sur plusieurs points :

#### 1) **Axe Garantir l'accessibilité au système de santé pour tous**

- Nombre d'internes CHU Nice Faculté de Médecine : les membres insistent pour que l'augmentation du nombre d'internes puisse être réévalué dans les meilleurs délais afin de pouvoir former davantage d'internes (170 actuellement) ;
- Formation des paramédicaux : le système de sélection ParcoursSup engendre un taux d'abandon de près de 25% d'une promotion ; la sortie de ParcoursSup pour les instituts de formation sage femmes et paramédicaux est sollicité ;
- Création d'une faculté de Pharmacie : le CTS Alpes-Maritimes sollicite la création d'une filière pharmacie à Nice.

#### 2) **Axe Garantir une prise en charge aux personnes les plus précaires**

- Formation des médiateurs : une formation doit être spécifique pour assurer la médiation et les actions communautaires.

#### 3) **Axe Offrir une prise en charge digne et fluide aux personnes âgées**

- Il convient de poursuivre le développement des équipes mobiles gériatriques.

#### **4) Axe Offrir des solutions aux personnes en situation de handicap**

- Accompagnant par l'aidant de la personne en situation de handicap : des situations sont décrites notamment au sein des services d'accueil d'urgence ou l'accompagnant n'est pas toujours admis ;
- Accessibilité des cabinets : les efforts d'aménagement doivent se poursuivre ;
- Aide à la communication : l'utilisation des logiciels médicopicto doit être incité pour que la personne dyscommunicante puisse s'exprimer.

#### **5) Axe Offrir des solutions adaptées aux personnes souffrant de troubles psychiques**

Si le CTS se félicite des intentions données à la santé mentale dans le cadre de ce PRS, les membres s'interrogent sur les moyens qui seront dédiés. Deux indicateurs sont ajoutés :

- Nombre d'équipes mobiles psychiatriques ;
- Nombre de personnes formées en régulation C15 aux troubles psychiques.

En général, les indicateurs présentés portent sur les process et peu sur les impacts.

#### **Concernant le schéma régional de santé et les autorisations :**

- Sur les autorisations d'unités de soins en radiologie, les membres souhaitent que les Alpes-Maritimes puissent bénéficier de 2 autorisations à l'instar des Bouches du Rhône et du Var ;
- Compléter l'offre de soins en imagerie en développant de manière expérimentale non adossé à un établissement de santé (page 196) sur un secteur du haut ou moyen pays. Ceci se justifiant par l'éloignement géographique d'une partie de la population par rapport aux implantations existantes ; Cette expérimentation ne doit pas obérer les autorisations déjà mentionnées.

#### **SMR**

- Les membres souhaitent rappeler compte tenu de la proportion de personnes âgées, qu'une autorisation de médecine supplémentaire serait opportune et que deux autorisations supplémentaires de SMR mention personnes âgées dépendantes soient délivrées pour répondre aux besoins de santé ;
- Aucune création de mention spécialisée en neuro est prévue alors que le territoire des Alpes-Maritimes ne compte que 3 établissements (7 dans le Var à population comparable). Les membres demandent à minima la création d'une mention neuro sur le territoire métropolitain.

La FHP relaie plusieurs points adressés directement au Directeur Général de l'ARS PACA dont l'approche sélective A / B pour les autorisations d'établissements chir cancéro.



Le président  
Dr Hervé CAËL

# MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

*Le Président*

Madame Sylvie RETAILLEAU  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
Pavillon Boncourt  
21 rue Descartes  
75231 PARIS cedex 05

Nice, le 12 OCT. 2023

Madame la Ministre,

Parmi les 12 premières villes de France, Nice, classée en 5<sup>ème</sup> position, fait exception car ne possédant pas de Faculté de Pharmacie alors que son Université propose toutes les grandes formations médicales et paramédicales. Concurrément, on constate depuis plusieurs années, une pénurie de personnel officinal sur le territoire azuréen, mais également de pharmaciens-chercheurs dans nos entreprises du secteur de la santé.

L'Université Côte d'Azur a donc déposé, avec le soutien de la Métropole Nice Côte d'Azur, un dossier de demande d'ouverture d'une Faculté de Pharmacie à Nice, porté par le Rectorat de Région, qui a reçu un premier avis favorable du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Un groupe de travail a été constitué au sein de l'Université pour identifier précisément les besoins en enseignants, en locaux, en équipements et en programmes (formations initiales et continues).

Ce projet, intégré au sein du futur campus santé de l'Université Côte d'Azur à Saint Jean d'Angély à Nice, favoriserait une approche intégrative de la santé. Il répond par ailleurs à une demande locale forte et récurrente en pharmaciens dans les différentes filières, dont l'officine. L'Université Côte d'Azur propose ainsi de créer un département Pharmacie au sein de la Faculté de Santé de Nice et de lancer une première promotion dès la rentrée 2024, avec 40 places non prélevées sur le numerus clausus de la Faculté de Pharmacie d'Aix-Marseille Université.

En tant que Président du Conseil de Surveillance du CHU de Nice, j'appuie vivement l'accueil de cette Faculté.

Ainsi je sollicite votre soutien plein et entier pour favoriser la création de ce département de Pharmacie à Nice afin d'offrir à nos jeunes une formation professionnelle en cohérence avec les besoins avérés des officines du territoire azuréen.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*



**Christian ESTROSI**  
Maire de Nice  
Président délégué de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Le Président*

**Monsieur Philippe DELAYE**  
**Monsieur Didier RODDE**  
Co-Présidents du Syndicat des Pharmaciens  
des Alpes-Maritimes  
6, avenue Baquis  
06000 NICE

Nice, le 17 NOV. 2020

Messieurs les Co-Présidents,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la nécessité de procéder à la création d'une faculté de Pharmacie au sein de l'Université Nice Sophia-Antipolis afin de pallier le manque important de personnel officinal sur le Département des Alpes-Maritimes.

Afin de vous apporter mon soutien, je suis immédiatement intervenu auprès de Madame Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en lui demandant de faire procéder à une étude attentive de cette question.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informés de sa réponse.

Dans cette attente et restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Messieurs les Co-Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

**Charles Ange GINESY**

*Direction Générale des Services*  
Affaire suivie par  
François -Xavier KOEMPGEN  
Directeur ECP/CDD  
04 89 87 70 42  
[fx.koempgen@agglo-casa.fr](mailto:fx.koempgen@agglo-casa.fr)

Sophia Antipolis, le 7 novembre 2023

Monsieur Jeanick BRISSWALTER  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 NICE CEDEX 2

**Objet : Soutien en faveur de l'ouverture d'une « Fac de Pharmacie » au sein d'Université Côte d'Azur.**

Monsieur le Président,

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a été créé en 2003.

Depuis vingt ans, cette instance de démocratie contributive accompagne la Communauté d'Agglomération pour l'aider dans l'élaboration de ses politiques communautaires prospectives.

Les groupes thématiques qui composent cette instance ont travaillé sur de nombreux sujets dont les enjeux sont majeurs pour le territoire et la population comme notamment l'attractivité économique, l'emploi et la formation, la politique des transports ou encore l'engagement du territoire dans la transition écologique.

La candidature de l'Université Côte d'Azur pour accueillir en son sein une faculté de pharmacie s'inscrit exactement dans le sens des préconisations de la société civile.

Voilà pourquoi, au nom des membres du Bureau de notre Conseil de Développement, nous apportons tout notre soutien à cette candidature et serons à ses côtés pour participer à cette synergie territoriale au service de la santé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Bernard Tomasini**  
Préfet de Région Honoraire  
Président du Conseil de Développement  
de la Communauté d'Agglomération Sophia  
Antipolis

Monsieur Jeanick Brisswalter  
Université Côte d'Azur  
Président  
28, avenue de Valrose BP 2135  
06103 Nice Cedex 2

Saint-Laurent-du-Var, le 30 octobre 2023

Monsieur le Président,

L'Université Côte d'Azur est un acteur essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

Une de ses ambitions est d'être un acteur majeur dans la réussite du modèle de croissance de la Côte d'Azur en portant une stratégie de recherche et de formations supérieures aux standards internationaux.

C'est dans ce cadre que vous avez notamment su développer un ensemble de formations médicales et paramédicales affichant un haut niveau d'excellence.

Dès lors, l'absence d'une filière de formation en Pharmacie au sein de la 5<sup>ème</sup> Ville de France et de l'une des neuf universités françaises intensives en recherche apparait à la fois comme une anomalie mais aussi comme un facteur de risques pour le développement de cette filière industrielle sur le territoire azuréen.

La concurrence toujours plus forte qui caractérise ce secteur d'activité exige en effet, pour les entreprises concernées, de pouvoir s'appuyer sur un réservoir de talents qui sont notre premier facteur de performance.

Ainsi, la formation d'étudiants en Pharmacie, au sein d'Université Côte d'Azur, permettra d'amplifier et développer des collaborations soutenues entre les entreprises de notre territoire et les laboratoires de recherche académique sur la Côte d'Azur notamment à travers la création de plateformes collaboratives en lien avec les filières professionnelles et les axes stratégiques d'UCA.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'Union pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes apporte un soutien total au projet de création d'une filière Pharmacie que vous portez.

En espérant que votre initiative rencontrera le succès qu'elle mérite,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre IPPOLITO  
Président



ARS 1065 (1350, 11, 13)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Marseille, le 30 octobre 2023

Direction des politiques regionales de sante

Département RH en santé

Affaire suivie par : Ludovique Loquet

Tél. : 04.13.55.82.95

Mail : ludovique.loquet@ars.sante.fr

Réf : DPRS-1023-10463-D

Le directeur général

à

Université Cote d'Azur  
M Jeanick BRISSWALTER  
DRVI-Grand Château  
28 avenue Valrose  
06103 Nice cedex 2

**Objet : avis dossier accréditation**

Suite à votre mail en date du 21 septembre, vous trouverez ci-dessous mon avis dans le cadre de votre dossier d'accréditation pour l'ouverture d'un département de pharmacie.

**S'agissant des besoins en région :**

En PACA, 6 200 pharmaciens sont recensés en 2022, ils sont « plus âgés » avec notamment 21% de pharmaciens âgés de 60 ans et plus versus 19% au niveau national

Il existe de manière générale une densité plus forte en PACA et une part des libéraux plus forte en PACA qu'au niveau national.

On peut noter une évolution des effectifs et de la densité en légère augmentation en PACA versus une stagnation au niveau national.

Cependant, le vieillissement de la population et les difficultés d'accès aux soins ainsi qu'aux produits de santé sont à prendre en compte

Des problématiques de recrutement sont soulignées par certaines officines ou établissements

L'évolution des modes d'exercices avec le développement des temps partiels et de l'intérim concerne également cette profession

Il existe probablement un enjeu à moyen terme de consolidation de la démographie et de l'attractivité de cette profession au vu de la fragilité de son renouvellement.

C'est pourquoi nous avons validé une augmentation de 8% dans le cadre de la révision des objectifs nationaux des professionnels de santé à former à 5 ans afin de couvrir les besoins.

On peut souligner l'évolution des métiers et plus particulièrement des **missions du pharmacien d'officine qui s'agrandissent** pour répondre aux missions de santé publique telles que la vaccination, les tests rapides d'orientation diagnostique ou le développement des protocoles de coopération (cystite...).

Aujourd'hui, on observe une évolution des missions qui nécessite une augmentation complémentaire.



S'agissant des étudiants qui passe le **concours de l'internat en pharmacie** pour des filières spécifiques:  
Il existe un manque de pharmaciens hospitaliers dans les pharmacies à usage intérieur (PUI)

Le champ de la biologie médicale est également en mutation y compris avec le développement de la biologie spécialisée (*génétique, théranostic, oncohématologie, biologie de la reproduction...*). On voit apparaitre depuis quelques temps des difficultés de recrutement de biologistes médicaux. Or là aussi l'âge moyen des biologistes en PACA est plus élevé que la moyenne nationale avec un pourcentage de biologistes médicaux de plus de 55 ans qui est important.

De ce fait pour pouvoir augmenter le nombre d'internes en pharmacie, il faut commencer par augmenter le nombre d'étudiants en 1ere année en pharmacie.



Denis Robin

**Signature(s) électronique(s) du présent document**

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse [support@lex-persona.com](mailto:support@lex-persona.com).

**Digital signature(s) of this document**

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at [support@lex-persona.com](mailto:support@lex-persona.com).